

## Compte rendu audience bi-latérale du 06/11/2023

### Sujets généraux :

#### Secondes parties de nuit

La **CFDT** est revenue sur cette obligation des secondes parties de nuit exigées en son temps par M. Puccetti (vacations 21h/6h).

Nous avons expliqué qu'il n'y avait aucun intérêt LCF, que cela avait mobilisé nombre de personnel et fatigué l'ensemble des agents sans raison.

Nous avons demandé la suppression de ces nuits régionales, qui ne doivent en tout cas pas continuer d'épuiser les troupes pour un résultat très limité, alors que d'autres horaires pourraient être beaucoup plus porteurs en termes de LCF.

Le DI va étudier les résultats contentieux ainsi que l'intérêt de figer ce créneau.

#### Petites structures et problèmes RH

Le DI confirme que Niort est, avec Mont de Marsan, une des structures menacées de la DINA,

Nous lui avons rappelé que la Directrice Générale avait affirmé qu'il n'y aurait pas de suppression avant 2027, il a confirmé que rien n'était décidé encore, mais qu'il suivrait la feuille de route de la DG.

Il a toutefois les idées plus claires pour Mont de Marsan, pour lui, Niort est un sujet totalement différent. La délégation lui a exposé la teneur du trafic, les principaux opérateurs ainsi que les résultats obtenus par ce bureau et lui a rappelé que la loi sur la ruralité s'applique également sur les Deux Sèvres.

Il a convenu que si on gardait Niort par exception, il resterait « petit bureau » il a ajouté que c'était une réflexion à avoir, mais qu'il ne laisserait pas cette structure dans la situation actuelle, et a précisé « qu'il ne laisserait pas les choses vivoter ».

Pour le service viti de Blaye, le DI a confirmé que la question se posait de sa pérennité, avec peut-être une « fusion-absorption » par Libourne. Nous avons fait part de notre inquiétude au DI, pour les usagers, pour les agents et aussi pour l'efficacité du service public, le service de Libourne risquant à terme de gérer un secteur géographique si vaste en termes de superficies en vignes et de nombre d'opérateurs de toutes sortes que les modalités de gestion et de contrôle vont se trouver alourdies. Les économies d'échelle sont souvent surestimées...

Limoges et Brive ne font pas partie des structures menacées, malgré le départ annoncé pour Brive de son chef de service au 31/12/2023, et un manque criant d'effectif : « plusieurs fers sont au feu, il y a plusieurs options ». Quant à Limoges, « c'est décidé, on ne touche pas ! ».

Nous avons attiré l'attention du DI sur la non-corrélation entre les équivalents temps pleins réellement en place au sein du bureau d'Angoulême et les effectifs réels (10,5 agents au lieu de 12, chiffre qui va bientôt passer à 8,5 suite à 2 départs à la retraite), sous-effectif impactant déjà la bonne marche du service ; et lui avons rappelé les engagements pris par l'administration lors de la fermeture du CVC pour une CCA sur la même résidence, et tenus jusqu'alors par son prédécesseur...



## Objectifs

Nous avons demandé au DI que les objectifs soient revus en fonction de l'activité et du personnel disponible.

En effet, les agents sont fatigués de faire de la bâtonite et perdent le sens de leur métier.

Les représentants CFDT ont ensuite abordé le sujet des objectifs tant en SURV qu'en OP/CO CI /VITI en soulignant que les objectifs fixés localement (DINA) additionnés au manque d'effectif dans les services faisaient peser un poids contre-productif sur les agents et ne fournissaient pas les résultats escomptés (ex sur les 2nd parties de nuit en SURV). Le suivi en temps réels des objectifs ajoute une pression inutile sur les services et méconnaît souvent la réalité du terrain, en particulier en matière de viticulture.

Les objectifs en matière de nombre de contrôle en dédouanement ne correspondent plus à la réalité du trafic (pour ex : les opérateurs passés en DCN pour lesquels il n'y a aucun contrôle prescrit, notamment sur les contrôles de normes), les bureaux de prescription hors DINA n'ont pas d'objectifs de contrôle chiffrés et n'ont pas conscience de l'impact de leur rôle sur les bureaux de notre DI.

L'incohérence règne également lorsque certains bureaux de contrôle se voient imposer plus de contrôles que des bureaux principaux !

Nous avons détrompé le DI qui a avancé que certains services de la DR de Bordeaux se prenaient au jeu et considéraient ces objectifs comme moteurs !

Ce n'est pas le cas dans la DR de Poitiers : des chiffres inadaptés à la réalité engendrent plutôt un mal être profond chez les agents !

Ce à quoi il nous a été répondu que pour l'année 2024, l'adjoint au directeur, avec 3PCI travaille pour détendre la situation et mettre en place avec les chefs de service une approche des objectifs redéfinie...



## FACVA

Nous avons pu nous étonner que l'ensemble des demandes validées par la DG n'aient pas fait l'objet encore de livraison ; voire que l'on ait pu faire passer pour des commandes liées au fonds d'amélioration des conditions de vie des livraisons de marchandise d'occasion ou des marchandises saisies.

Le nouveau DI nous assure qu'une session de rattrapage est prévue puisqu'une deuxième consultation des services aura lieu pour un deuxième tour de dotation.

Espérons qu'aucun service ne sera oublié dans cette consultation et qu'aucun chef de service ne censurera purement et simplement les demandes des agents.

N'hésitez pas à nous mettre en copie de vos demandes.

## DR de Bayonne :

### Motos banalisées

Ce dossier est porté depuis de nombreux mois par notre organisation syndicale. Le DI nous a expliqué avoir donné le protocole réalisé à l'époque au DR et que celui-ci est chargé de travailler sur ce dossier.

Le DR doit réaliser une étude afin de voir si cela pourrait être utile sur notre Direction. Nous porterons ce dossier sur la FS Locale.

### Bureau de Mont de Marsan

La Dgette avait annoncé que les petites structures de moins de 5 agents étaient sur la sellette.

Une réflexion est en cours pour 2024 concernant la pérennité de ce bureau .

### Nouvelle Brigade des cols

Le Directeur Interrégional nous a informé que les trois villes qui sont pressenties pour une implantation sont : Salies de Béarn, Sauveterre de Béarn et ST Palais.

Cette nouvelle unité sera composée de 36 agents et évoluera sur les cols.

Concernant l'effectif, le directeur nous confirme que la création de cette unité impliquerait la fermeture de la brigade de Cambo.

Il ne construirait toutefois cette unité qu'à la seule condition d'un abondement en effectif validé par la DG de manière conséquente. La prévision est sous 3 ans.

Nous avons rappelé au Directeur interrégional que la brigade de Cambo dispose de logement masse.

La crise du logement au pays basque amène nos collègues à refuser leurs mutations, nous souhaitons que la masse de Cambo soit conservée.

Il nous informe que la nouvelle unité disposera de logements afin de pouvoir répondre également à ce besoin et que c'est un point qui fait partie des discussions avec les élus des communes envisagées.

## DR de Poitiers

Les représentants de la section **CFDT** de Poitiers ont présenté les sujets d'actualité, abondés par les agents de la DR qui les ont contactés.

Précision étant faite que certains sujets étaient communs à l'ensemble de la DINA et ont déjà été traités dans ce compte-rendu.

### CVC (Centre de la Viticulture de Cognac)

La délégation **CFDT** a exprimé son désaccord sur la fusion des CVC en présentant de manière détaillée les difficultés que cette décision engendrait :

(abandon du service rendu au public, surcroît de travail lié à une augmentation de la part de gestion pour les uns, difficultés pour les autres à mener à bien des contrôles en étant pilotés à distance, volume d'archives à stocker sous-estimés, nouvelle tâche de ciblage à prendre en considération, mal être des agents...)

Il a été fait état du nombre de fiches de signalement et autres inscriptions au registre hygiène et sécurité en matière de RPS, jusque-là inégalé...

Il a, de plus, été expressément demandé qu'un groupe de travail soit à nouveau tenu.

Le DI a avancé que des réponses aux questions avaient été fournies lors des derniers ateliers et a paru surpris que les informations n'aient pas circulé.

Il a ajouté que les ateliers servent à savoir ce qui est faisable ou pas, et quand, que les services allaient peut-être un peu trop loin dans ce qui devrait être fait en matière d'aide aux opérateurs et qu'en matière de contrôles, il fallait que les 3 sites aient le même degré d'accès à l'information .

Il a conclu à la nécessité d'avoir un chef de file qui pilote -sans toutefois nous dire qui et comment- et a assuré qu'aucune des trois structures n'était menacée.

Il nous a confirmé sa venue la semaine prochaine dans les CVC.

Une nouvelle note sur les fiches de signalement venant de paraître, nous encourageons les agents à s'exprimer par leur biais puisqu'elles suivent une voie qui les remonte jusqu'à la DG.

Nous avons réitéré notre demande d'un nouveau groupe de travail ainsi que d'une expertise de ce transfert par un cabinet expert.

Nous l'avons sensibilisé sur le manque d'effectif ainsi que le moral de nos collègues qui est en chute libre.

### **Déménagements**

Suite à la remarque, lors de la dernière FS du CSA, de notre élu **CFDT** : la DG a été saisie pour 1 cas en cours, sur la possibilité d'ouverture d'indemnités liées au déménagement de services, plusieurs conditions étant nécessaires.

Une demande de visite du futur site du bureau d'Angoulême (hôtel des impôts de Soyaux) a été formulée.

Nous n'avons pas reçu de réponses définitives à toutes nos interrogations, celles-ci ont assurément été écoutées et prises en note.

Ce peut être le signe d'une volonté de prise en considération des remontées des problématiques des agents via les OS, avant décisions mûrement réfléchies ... ou pas...

L'avenir nous dira si nous avons été entendus et si un dialogue social de qualité s'est d'ores et déjà instauré avec notre nouveau DI.

### **DR de Bordeaux**

#### **SRE**

Nous avons alerté le DI sur les postes vacants (déjà 1, bientôt 2, sans parler du sujet qui fâche, la non-compensation des absences syndicales) et les besoins importants dans ce service fortement impacté.

#### **BSI de Périgueux :**

Nous sommes intervenus concernant les conditions de travail de nos collègues de Périgueux à l'aéroport et notamment une demande de protocole en cas de découverte d'arme par la sûreté à l'aéroport de Bergerac afin que nos collègues douaniers soient avertis rapidement.

En effet leurs contrôles interviennent juste après la sécurité aéroportuaire, qui pour l'instant informe la police, mais pas la douane présente sur site et également immédiatement exposée le cas échéant.

## Assemblées Générales

Pour information vous êtes invités aux prochaines AG régionales et interrégionale, l'ensemble des agents (adhérents ou non) peut participer.

Liste des AG :

-la section CFDT douane de la DR de Poitiers le vendredi 08/12/2023 (contact [cfdt-poitiers@douane.finances.gouv.fr](mailto:cfdt-poitiers@douane.finances.gouv.fr))

- Interrégionale le 19/12/2023 à Pessac, accessible également en visioconférence

Chaque agent a le droit de participer à une AG régionale et une interrégionale par an.

